

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 234

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 13

À l'alinéa 18, supprimer les mots :

« de la première partie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention inutile.